



## Rock Forest accueille son premier maire (page 4)

## Sorel et Drummondville: toujours au 1er rang (page 13)

**VICTORIANVILLE**  
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE  
ARTHABASKA — WARWICK

# LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

N'oubliez pas ton \$5... en novembre. Campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse de Nicolet.

60e ANNEE — No 223

SHERBROOKE, LUNDI, 10 NOVEMBRE 1969

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

## Le projet de Montréal pourrait s'étendre à toute la province

# MANIFESTATIONS INTERDITES

### Nouvelles brèves

#### Un bambin disparu

LAC-MEGANTIC, (G.D.) — Des équipes de chercheurs fouillaient aux petites heures ce matin les bois environnants le parc industriel de Lac-Mégantic afin de retrouver le jeune Daniel Larocque disparu de chez lui depuis 4 heures hier après-midi.

L'enfant, qui est âgé de 9 ans, mesure 4 pieds et 2 pouces et il portait au moment de sa disparition un coupe-vent beige de même que des pantalons bleus marins.

Il est le fils de M. et Mme Gaston Larocque, du 5032 rue Champlain, à Lac-Mégantic.

#### Après un long voyage

HALIFAX, (P.C.) — Le pétrolier Manhattan jaugeant 115.000 tonnes, est arrivé samedi au port de Halifax accompagné des brise-glace canadiens John A. Macdonald et Louis St-Laurent.

Les vaisseaux reviennent d'un long voyage dans les eaux glacées de l'Arctique, où le Manhattan est devenu le premier navire commercial à se frayer un chemin à travers le Passage du nord-ouest.

#### Souverains en haillons!

LONDRES, (AFP) — "Si nous voulons une monarchie, nous devons la payer convenablement. Nous ne pouvons pas laisser nos souverains se promener en haillons", a déclaré dimanche soir à Londres le député travailliste Emmanuel Shinwell, se faisant ainsi le porte-parole des nombreux partisans d'une augmentation de l'allocation de la reine Elisabeth.

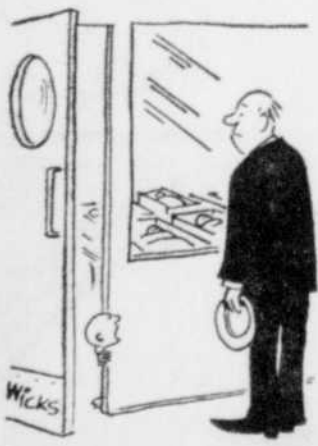
Le duc d'Edimbourg, au cours d'une interview télévisée accordée dimanche à des journalistes américains et retransmise par la télévision britannique a en effet évoqué les difficultés financières de la famille royale.

#### Les camions s'arrêtent

MONTREAL, (P.C.) — Environ 1.100 camionneurs, affiliés à l'Union internationale des Teamsters, se sont mis en grève à minuit et une minute, ce matin. Ces syndiqués sont à l'emploi d'une quarantaine de compagnies de transport urbain de la région de Montréal.

Les camionneurs ont voté, hier après-midi, par 635 voix contre 270, pour le rejet des offres patronales. Selon un porte-parole syndical, la grève a été votée parce que les patrons ont offert "trop peu, trop tard".

Leur chef négociateur, M. Roméo Girard, et le comité de négociation avaient auparavant recommandé aux camionneurs d'accepter les dispositions de la nouvelle convention collective.



"Quelle impression ça donne de votre côté?"

#### Grève toujours possible

CHICOUTIMI, (P.C.) — Le président de la Fédération des Travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, a déclaré vendredi soir qu'une grève pouvait éclater à l'Hydro-Québec, même si un mémoire d'entente a été signé par le syndicat et l'employeur il y a quelques temps.

Selon le président de la FTQ qui parlait devant les membres du local 568 de la Fraternité internationale des ouvriers de l'électricité réunis à Chicoutimi, il existe une possibilité de grève très sérieuse puisque l'Hydro-Québec interprète l'entente intervenue de façon très restrictive.



Dans plusieurs magasins et épiceries de la province de Québec, les emplettes se sont faites à la noirceur... (Téléphoto P.C.)

## Le Québec plongé dans l'obscurité

MONTREAL, (P.C.) — Des défectosités techniques ont causé samedi une panne d'électricité, qui a affecté la plus grande partie du Québec, et a été de mémoire d'homme, la plus importante au Québec.

Cette panne survenue vers midi, samedi, a atteint toutes les villes principales de la province pour des périodes de temps variant entre une demi-heure et deux heures. A Montréal, la panne a débuté à 11h44 et aurait été provoquée par l'arrêt d'un transformateur près de Québec ou par le bris d'un câble à haut-voltage près de Montréal.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a déclaré que lorsqu'une partie d'un réseau électrique fait défaut, d'autres réseaux deviennent surchargés et, par un procédé de réactions en chaîne, les autres postes tombent alors en panne les uns après les autres.

Deux régions  
Cette panne d'électricité n'a éparpillé que deux régions de la province

### Panne la plus importante depuis 15 ans à Sherbrooke

page 3

qui ne sont pas encore alimentées par le réseau électrique principal, a-t-il dit.

En 1965, certaines régions de l'Ontario, du Québec et de sept Etats américains du nord-est avaient été touchées par une panne survenue durant la nuit et qui avait affecté une population d'environ 30 millions de personnes. Il avait alors fallu plusieurs heures pour rétablir le courant à cause de la complexité des systèmes reliés les uns aux autres des deux côtés de la frontière.

Samedi, la panne d'électricité a affecté près de 90 pour cent de la population, alors qu'elle s'étendait de la région des Laurentides jusque dans la région du Bas du fleuve et de la Gaspésie, à l'extrémité est du Québec.

A Montréal, les lumières se sont éteintes dans les grands magasins bondés de clients. Les ascenseurs ont cessé de fonctionner. Les feux de circulation se sont éteints au milieu de la circulation intense de la fin de semaine.

Pouvoirs d'urgence  
Les hôpitaux et les stations radio-phoniques ont utilisé leur pouvoir d'urgence. Les autorités du métro ont rap-

porté certaines fuites d'eau dans les tunnels par suite de l'arrêt des pompes, mais les trains ont réussi à se rendre à la première station se trouvant sur leur parcours, cela à l'aide de pouvoir d'urgence, et aucun passager n'a été emprisonné dans les wagons.

Les trains de banlieue, qui ont également utilisé le pouvoir d'urgence, sont entrés en gare avec 20 minutes de retard.

Le long de la rue Ste-Catherine et dans d'autres secteurs commerciaux, des précautions avaient été prises contre le vol à l'étalage et le pillage.

Certains citoyens ont dirigé la circulation dans des rues achalandées. La police n'a rapporté aucun accident grave.

A Québec  
A Québec, les corps policiers de la capitale et de la région immédiate n'ont rapporté aucun accident malheureux consécutif à la panne d'électricité.

Un porte-parole de l'Hydro pour la région de Québec a déclaré que ce n'est pas un trouble technique dans la région de Lévis qui avait été la cause première de la panne, comme l'avait prétendu l'un de ses confrères de Montréal.

A Montréal  
"Dans la région de Montmorency, l'appareillage de l'Hydro est en parfaite condition", a dit M. Camille Fleury, chargé des relations publiques de l'Hydro-Québec.

Par ailleurs, le caporal M. Bélanger, de la Sûreté du Québec, a déclaré que, selon une source officielle, la panne avait été causée par des brisures dans des transformateurs de la ligne de Bersimis.

Il a ajouté que cela s'expliquait peut-être par les menaces de guerres dans plusieurs parties du monde.

A Toronto, des représentants de l'Ordre des veuves et mères canadiennes de même que les Femmes de la Croix d'argent de l'Empire britannique déposeront une couronne devant le monument aux morts de l'hôtel de ville.

MONTREAL, (P.C.) — M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, a déclaré samedi qu'une résolution avait été préparée en vue d'interdire toute manifestation ou assemblée sur le territoire de la métropole.

Ce projet de règlement doit être présenté au conseil municipal mercredi prochain, a dit M. Saulnier au cours d'une conférence de presse.

Cette déclaration de M. Saulnier vient moins de 24 heures après la dernière d'une série de manifestations tenues à Montréal et au cours desquelles des actes de violence ont été commis.

Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, a déclaré alors qu'il adressait la parole dans un club social d'Iberville, qu'il approuvait le geste posé par les autorités de la ville de Montréal et qu'il était possible qu'une loi semblable à celle proposée par M. Saulnier, dans ce règlement municipal, soit présentée un jour à l'Assemblée nationale en vue d'interdire les manifestations au Québec.

#### Manifestations

Vendredi soir, les manifestants qui réclamaient la libération de Pierre Vallières et Charles Gagnon accusés de meurtre et de sédition, ont lancé des cocktails molotov et briser plusieurs fenêtres dans le quartier des affaires de Montréal. On évalue les dommages à environ \$50.000.

M. Saulnier a déclaré que ce projet de règlement avait été conçu dans le but de protéger la vie et les biens des citoyens de Montréal.

Il a ajouté que certains groupes se sont donnés comme objectif "de détruire nos institutions".

Il a par ailleurs loué le travail des policiers pour la façon dont ils se sont comportés vendredi soir au cours de la manifestation.

M. Saulnier a dit: "Aucune police au monde n'a réussi à contenir avec autant de modération les abus qui ont marqué

téléphoniques de menaces la semaine dernière.

L'épouse du juge en chef André Fabien, de la Cour des sessions, a déclaré avoir reçu un appel téléphonique le premier novembre dernier pour la menace de l'enlèvement de leur fille de cinq ans. Elle a rapporté ces menaces à son mari, qui a avisé la police.

L'épouse du juge Emile Trottier a déclaré à la police qu'elle avait reçu deux appels téléphoniques, vendredi après-midi, à quelques minutes d'intervalle l'un de l'autre.

Elle a déclaré qu'elle n'était pas au courant que son époux était concerné par cette cause.

Le juge Trottier a ordonné à Vallières, à la suite de l'enquête préliminaire de vendredi dernier, de comparaître le 14 novembre pour savoir s'il sera envoyé à son procès sous les accusations additionnelles de sédition et de conspiration.

Mesures de sécurité  
Les tribunaux de la ville ont fermé leurs portes tôt vendredi après-midi comme mesure de sécurité avant la manifestation, qui avait pour but de réclamer la libération de Vallières et de Gagnon, ainsi que la démission du ministre de la Justice, Rémi Paul.

Concernant les causes de Vallières et de Gagnon, M. Paul a rappelé que depuis sa nomination au poste de ministre de la Justice, il avait cherché à rendre la justice plus expéditive au Québec.

"C'est dans cette perspective que nous désirons donner à Vallières et Gagnon la chance de prouver leur innocence ou d'être trouvés coupables devant leurs pairs", a-t-il dit.

Menaces  
En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

les contestations et manifestations soi-disant pacifiques".

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

En rapport avec l'affaire Vallières-Gagnon, les épouses de deux juges de la Cour des sessions ont reçu des appels

## Un hommage du Canada tout entier aux héros des deux Grandes Guerres

Par la PRESSE CANADIENNE  
Des cérémonies religieuses et militaires de même que des centaines de processions sont prévues mardi à travers le pays alors que les Canadiens rendront hommage à l'occasion du Jour du souvenir à ceux qui ont donné leur vie au cours des deux Grandes Guerres mondiales.

A Ottawa, le gouverneur général, M. Roland Michener, déposera une couronne de fleurs devant le monument national de la guerre après un défilé auquel participeront vétérans et soldats de réserve les trois armes.

Wilhelmina Gray, de Vancouver, qui a perdu deux garçons au cours de la dernière Guerre Mondiale, accompagnera le gouverneur général pour la cérémonie.

### Sherbrooke n'oublie pas ses soldats (page 3)

ni, qui se répète dans tous les coins du pays.

Robert Kohajiz, d'Estevan, Sask., président national de la Légion canadienne,

### Les reporters et les opérateurs désirent être protégés

MONTREAL, (P.C.) — Les cameramen et les techniciens du son de Radio-Canada ont demandé à la Société de leur procurer des montants d'assurance additionnelle afin de protéger les reporters et les opérateurs appelés à exercer leurs fonctions lors de manifestations violentes à Montréal, a-t-on appris hier.

Les équipes de tournage de Radio-Canada n'ont pas filmé la manifestation de vendredi soir à Montréal, manifestation au cours de laquelle des dégâts de \$50.000 ont été causés.

Un porte-parole de la Société a déclaré qu'en vertu des normes suivies par les compagnies d'assurance, le Québec serait considéré comme région troublée à chaque fois que la Loi de l'Émeute est lue. Conséquemment, l'assurance personnelle serait considérée nulle, laissant les reporters sans assurance.

Vendredi après-midi, quelques heures seulement avant la manifestation, les employés de la Société Radio-Canada n'ont pu en venir à une entente à ce sujet.

## AUJOUR'HUI DANS les Bois-Francs

● Le député Rock Gardner prend position sur le bill 63 devant une salle comble à Victoriaville. page 5

● Le ministre Jean-Pierre Côté inaugure la Semaine nationale de la sobriété à Victoriaville. page 5

● Victoire des Tigres au compte de 5 à 4 aux dépens de Alma. page 14

pages	pages
Comiques ..... 17-18	Mots croisés ..... 18
Décès et funérailles ..... 19	Politique provinciale ..... 9
Editorial ..... 6	Radio, TV et arts ..... 10
Féminine ..... 8	Sherbrooke et région 2-3-4
Finance ..... 7	Sports ..... 13-14-15-16
Horoscope ..... 11	



Vous demandez un arçon de 16 ans pour travailler dans votre restaurant. Est-ce que deux de 8 ans feraient la même chose? (Annonces classées pages 17-18-19)

Quelques notes

VICTORIAVILLE, (CT) — Les Olympiques Junior de Georges Boucher ont décroché une brillante victoire devant les partisans faisant le Sorel par 8 à 5 au Centre sportif Jean Béliveau.

Le chef de police de Victoriaville s'est dit très heureux devant l'attitude de la population lors de la panne d'électricité survenue samedi midi. Les gens sont restés calmes et il n'y eut rien de déplorable à mentionner.

Léo Verville, du Conseil central des Artisans, s'est chargé au cours de la semaine dernière de confier au directeur de la locale des tâches précises pour un meilleur rendement.

Certains amateurs de chasse ont parcouru les bois de la région de Lac-Mégantic, mais ils en sont revenus bredouilles; de ce groupe se trouve Germain Girouard, président du club de Chasse et Pêche les Mousquetaires.

Au cours de la rencontre du député Gardner avec la population au Centre ville, les membres du P.Q. ont certes démontré un savoir-faire et un savoir-être dans leurs questions car toutes ces dernières étaient précises et furent posées dans le but d'éclairer et non d'embêter.

L'atmosphère qui a régné au cours de cette même réunion en fut une de bon aloi et il ne s'est rien passé de représentable même si l'assistance était composée en forte majorité d'étudiants. Tout de même, on peut dire qu'il y avait des gens qui étaient pour le bill et d'autres qui étaient contre. Les forces nous ont semblé égales.

Au cours du souper qui a suivi la messe pour les Gardes paroissiales de Ste-Victoire, des plaques souvenirs ont été remises à l'abbé Thibodeau, aumônier et à l'abbé Gérard Cloutier. Ce dernier était cependant absent, étant retenu ailleurs. Une médaille de mérite fut remise à M. Réal Allard, de la garde, pour dévouement.

Le thème de la semaine nationale de la sobriété est "Vivre en son temps... vivre sobriément". Un thème qui est certes dans le vent et qui devrait rallier tous les jeunes.

La Chambre de commerce propose de reporter l'adoption du bill 63

PLESSISVILLE, (GAB) — La question du "bill 63" était le principal article à l'ordre du jour d'une assemblée de la Chambre de commerce de Plessisville. Une résolution sera présentée au gouvernement du Québec pour recommander que l'adoption de ce "bill" soit retardée jusqu'à ce que le rapport de la Commission Gendron soit produit et étudié.

Les membres de la Chambre de commerce de Plessisville se sont prononcés, par vote, en faveur de cette proposition présentée par M. Jean-Paul Houde.

M. Paul-Marcel Forand et le Dr Jules Boisvert avaient fait chacun une proposition sur le projet; M. Forand demandait que l'on appuie l'adoption du "bill 63" alors que le Dr Boisvert désirait que l'on demande son rejet.

Ce dernier a toutefois retiré sa proposition à la suite de la solution provisoire proposée par M. Houde. Plusieurs personnalités ont exprimé leurs points de vue sur cette épineuse question. M. Jean Fusay, président de la Chambre de commerce régionale, Centre-Sud du Québec, a souligné qu'il était important pour chacune des locales de faire connaître sa décision à ce sujet.

La route no 49 — La route No 49 a également retenu l'attention de l'assistance à cette assemblée de la Chambre de commerce de Plessisville. Il a été décidé de demander au ministère de la Voirie de compléter l'amélioration de cette route sur sa partie Deschailons-Villeroi-Notre-Dame de Lourdes.

Résolution à la provinciale — Le président de la Chambre de commerce de Plessisville, M. Claude Véraquin, a de nouveau souligné l'importance de deux résolutions adoptées lors du récent congrès de la Chambre de commerce provinciale à Baie Comarc. Les résolutions présentées par la Chambre de commerce de Plessisville.

L'une de ces résolutions a été suggérée par M. J.-A. Forand, fondateur des grandes usines métallurgiques Forand.

On y demande que le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce favorise l'établissement, dans la Belle Province, de fabriques de pièces d'automobiles. L'autre résolution est une initiative de M. Jean Fusay, de Plessisville, le président de la Chambre de commerce régionale Centre-Sud du Québec. Par cette résolution, on recommande au ministre de l'Éducation de prolonger la durée actuelle de l'année académique dans les institutions supérieures d'enseignement.

Le baseball — Un rapide examen sur la situation du baseball à Plessisville a été fait au cours de la même assemblée. Le gérant du club des Braves, club qui représente Plessisville dans la Ligue provinciale, a donné des détails sur les dispositions qui sont actuellement prises pour solutionner les problèmes financiers.

Confrontation entre privilégiés et damnés inévitable sans une prise de conscience

VICTORIAVILLE, (CT) — M. Jean-Pierre Côté, ministre du Revenu national dans le cabinet Trudeau, a inauguré la semaine nationale de la sobriété devant une salle comble à Victoriaville. C'était la première fois que Victoriaville avait l'honneur d'être le point de départ de cette semaine nationale.

"Il est un préjugé tenace qui veut que l'association Lacordaire encourage que l'abstinence totale. Il en résulte que petit à petit, le mot sobriété, surtout lorsqu'on parle de la semaine nationale de la sobriété, a pris une annotation particulière. La modération est exactement ce que veulent faire passer l'association Lacordaire ainsi que le gouvernement canadien."

C'est ainsi que le ministre devant les Lacordaire réunis au centre civique de Victoriaville samedi soir.

Puis attaquant le problème de la consommation d'alcool au pays, le conférencier s'est rapporté aux recherches effectuées par M. Moreau et Jorge, du alcoolism and Drug Addiction Research Foundation, qui démontrent que la vente de bière, vins, et spiritueux représente la somme de \$1,346,442,000 en la seule année 1967.

"Or les statistiques compilées par le ministre du Revenu national révèlent que ces ventes ont augmenté en 1968 de \$130,000,000.

Continuant de citer des chiffres, le ministre a révélé qu'en 1967, chaque Canadien de 15 ans et plus avait consommé en moyenne \$97.70 à l'achat de bière, vins et spiritueux et consommé en moyenne 1.8 gallon d'alcool pur.

Le fait que chaque Canadien de 15 ans et plus consomme en moyenne près de \$100 par année à l'achat de bière, vins et spiritueux n'est pas sans laisser songer le ministre. Pour ce

Enthusiasme — Délaissant l'aspect de la semaine de la sobriété, le ministre a tenu à souligner de façon tangible le travail que

le gouvernement actuel du Canada tente d'accomplir à tous les niveaux. D'abord, il a affirmé que la population avait été emballée par les idées de M. Trudeau qui se voyait mandaté d'instaurer une société juste au Canada.

Il déplore cependant que certaines personnes de différents milieux interprétant d'une façon étroite et limitée le thème d'une société juste auraient voulu que le gouvernement canadien réponde à des problèmes locaux et souvent disparates en adoptant des mesures qui se seraient rapidement révélées être des expédients.

"Le cabinet, sous la direction du ministre Côté, a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

Il déplore qu'il y ait des domaines où la définition est insuffisante ou impossible, où la juridiction de deux ordres de gouvernement est complémentaires.

L'essentiel est d'organiser la coopération, la coordination, car le principe de la coopération est la seule façon d'y aller. Pour le fédéral, il importe d'organiser la planification

la toile de fond de cette société juste."

Le ministre Côté a ensuite fait part à l'assistance des réalisations du gouvernement en vue d'arriver à cette société juste. Il a cité la loi sur les procédures parlementaires, la loi sur la création d'un ministère du développement régional, la loi portant sur les langues officielles, la création de districts bilingues, la reorganisation des services gouvernementaux dont le service des postes.

"De plus, le gouvernement a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

Il déplore qu'il y ait des domaines où la définition est insuffisante ou impossible, où la juridiction de deux ordres de gouvernement est complémentaires.

L'essentiel est d'organiser la coopération, la coordination, car le principe de la coopération est la seule façon d'y aller. Pour le fédéral, il importe d'organiser la planification

la toile de fond de cette société juste."

Le ministre Côté a ensuite fait part à l'assistance des réalisations du gouvernement en vue d'arriver à cette société juste. Il a cité la loi sur les procédures parlementaires, la loi sur la création d'un ministère du développement régional, la loi portant sur les langues officielles, la création de districts bilingues, la reorganisation des services gouvernementaux dont le service des postes.

"De plus, le gouvernement a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

Il déplore qu'il y ait des domaines où la définition est insuffisante ou impossible, où la juridiction de deux ordres de gouvernement est complémentaires.

L'essentiel est d'organiser la coopération, la coordination, car le principe de la coopération est la seule façon d'y aller. Pour le fédéral, il importe d'organiser la planification

la toile de fond de cette société juste."

Le ministre Côté a ensuite fait part à l'assistance des réalisations du gouvernement en vue d'arriver à cette société juste. Il a cité la loi sur les procédures parlementaires, la loi sur la création d'un ministère du développement régional, la loi portant sur les langues officielles, la création de districts bilingues, la reorganisation des services gouvernementaux dont le service des postes.

"De plus, le gouvernement a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

(Jean-Pierre Côté) sans que les Canadiens acceptent de plein gré de vouloir partager. Autrement, de continuer M. Côté, nous risquons d'avoir sur papier une société juste qui n'a dans la vie de tous les jours aucune racine. Une des façons de participer à l'instauration de cette société juste serait pour nous de faire preuve de modération dans la poursuite de certains besoins non prioritaires.

Modération — "Toute société, même la société révolutionnaire doit être appelée à la modération, autrement elle risque de disparaître. Cette modération de la part de la population peut être volontaire ou forcée de dire le ministre, car on a vu certains gouvernements abolir le crédit et restreindre la production des biens de consommation pour redresser l'économie et accélérer l'industrialisation. Il est sûr que nous n'assisterons pas au Canada à l'adoption de mesures aussi radicales que l'abolition du crédit. Il est sûr cependant que l'appel à la modération au niveau des prix et des salaires lancé récemment par le premier ministre n'est pas entendu, le gouvernement se devra d'introduire d'autres mesures pour arriver à ces fins."

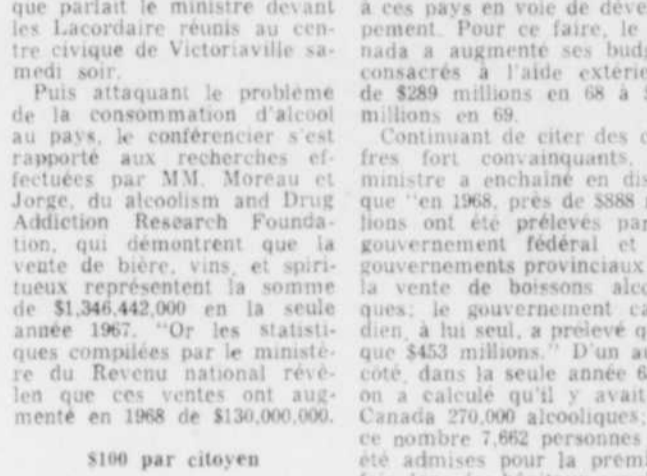
Il est devenu urgent pour notre économie que la hausse du coût de la vie, la montée en spirale des prix et des salaires cessent. Il est à espérer que le gouvernement n'aura pas à intervenir et que la population répondra à cet appel."

C'est sur cette note que le conférencier invité termina sa longue allocution. Il ajouta en dernier essor que le vieux dicton qui dit qu'il faut user de toutes choses avec modération était toujours d'actualité et dénotait chez nos ancêtres une grande sagesse.

Pas de problème — "Toujours en parlant du livre blanc déposé vendredi par le ministre des Finances, le conférencier a tenu à souligner que dans le cas présent, le problème constitutionnel ne se posera pas. Le but de cette réforme n'est pas d'instaurer un régime permettant de percevoir plus d'impôts, mais tout mieux répartir le fardeau fiscal. Cette réforme qui a son avis s'avère nécessaire depuis quelques temps déjà aura pour effet de rayer des rôles de l'impôt sur le revenu 750,000 contribuables en relevant les exemptions de base à \$1,400 pour un célibataire et à \$2,500 pour un couple marié."

"Les changements apportés par un gouvernement ne sont qu'une toile de fond et les effets de ces changements ne se feront sentir véritablement que lorsque la population aura décidé d'y participer à part entière", de poursuivre le ministre.

Il est donc indéniable que l'instauration de cette société ne pourra se faire sans la participation de la population,



M. Jean-Pierre Côté

tion de M. Trudeau, a préféré des politiques d'ensemble qui ont été ou seront mises en application par étapes, suivant son ordre prioritaire qui tient compte de la réalité et de l'économie canadienne, des obligations, des engagements et de la situation du Canada, politiques d'ensemble qui vont venir s'imbriquer et former

Enthusiasme — Délaissant l'aspect de la semaine de la sobriété, le ministre a tenu à souligner de façon tangible le travail que

le gouvernement actuel du Canada tente d'accomplir à tous les niveaux. D'abord, il a affirmé que la population avait été emballée par les idées de M. Trudeau qui se voyait mandaté d'instaurer une société juste au Canada.

Il déplore cependant que certaines personnes de différents milieux interprétant d'une façon étroite et limitée le thème d'une société juste auraient voulu que le gouvernement canadien réponde à des problèmes locaux et souvent disparates en adoptant des mesures qui se seraient rapidement révélées être des expédients.

"Le cabinet, sous la direction du ministre Côté, a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

Il déplore qu'il y ait des domaines où la définition est insuffisante ou impossible, où la juridiction de deux ordres de gouvernement est complémentaires.

L'essentiel est d'organiser la coopération, la coordination, car le principe de la coopération est la seule façon d'y aller. Pour le fédéral, il importe d'organiser la planification

la toile de fond de cette société juste."

Le ministre Côté a ensuite fait part à l'assistance des réalisations du gouvernement en vue d'arriver à cette société juste. Il a cité la loi sur les procédures parlementaires, la loi sur la création d'un ministère du développement régional, la loi portant sur les langues officielles, la création de districts bilingues, la reorganisation des services gouvernementaux dont le service des postes.

"De plus, le gouvernement a cherché à combattre l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en combattant l'inflation en comprimant les dépenses gouvernementales et en encourageant une restriction du crédit."

Toujours selon le ministre, il ne s'agirait là que de quelques mesures car d'autres projets de loi doivent être soumis et plusieurs questions sont soumises à l'étude.

"Il va falloir redéfinir les responsabilités de chaque palier de gouvernement dans le cadre d'une refonte globale de la constitution sur laquelle le gouvernement Trudeau travaille actuellement", dit le ministre.

Tout en étant réaliste, le représentant du premier ministre a mis en garde la population afin que cette dernière ne semble pas dans le pessimisme. Progrès en éducation, recyclage de la main-d'œuvre, sécurité sociale, diplomatie sont des efforts déployés par le gouvernement.

Il déplore qu'il y ait des domaines où la définition est insuffisante ou impossible, où la juridiction de deux ordres de gouvernement est complémentaires.

L'essentiel est d'organiser la coopération, la coordination, car le principe de la coopération est la seule façon d'y aller. Pour le fédéral, il importe d'organiser la planification

la toile de fond de cette société juste."

Le ministre Côté a ensuite fait part à l'assistance des réalisations du gouvernement en vue d'arriver à cette société juste. Il a cité la loi sur les procédures parlementaires, la loi sur la création d'un ministère du développement régional, la loi portant sur les langues officielles, la création de districts bilingues, la reorganisation des services gouvernementaux dont le service des postes.

Vingtième anniversaire de fondation des Gardes paroissiales Ste-Victoire

VICTORIAVILLE, (CT) — Les membres de la garde paroissiale de Victoriaville, paroisse Ste-Victoire, ont célébré samedi leur 20e anniversaire de fondation. Une messe commémorative a été chantée dans l'église Ste-Victoire à 4 heures samedi et c'est le curé de la paroisse, l'abbé Charles-Henri Paul, et l'aumônier, l'abbé Lemaire, qui ont agi comme célébrants.

"Il faut que la garde paroissiale ait le courage de vivre et de progresser, de dire l'abbé Paul dans son homélie. Rappelant qu'il était du devoir de chaque paroissien de rendre un vibrant hommage à ceux qui se sont dépensés pour leur paroisse, le curé de Ste-Victoire a rappelé à l'assistance présente le double but de la garde paroissiale, à savoir, formation religieuse et formation à la discipline.

Insistant sur le premier aspect de ce but, soit la formation religieuse, le curé a poursuivi en rappelant qu'il était important que tous comprennent que la formation religieuse contenait une gamme de pensées vers une action catholique vécue et vers un laïc plus sincère.

De plus, le deuxième but vient aider à la réalisation du premier. On ne peut penser action catholique sans une certaine dose de discipline et c'est la formation à la discipline que veut donner la garde paroissiale est essentielle de nos jours.

"Cette discipline en est une de la volonté et du cœur d'abord, car le garde n'est appelé à se dépenser au service des oeuvres paroissiales, et ce bénévolement. Il y a aussi dans ce but l'aspect formation militaire, mais c'est une formation militaire mitigée, abrégée qui inculque un sens de discipline raisonnée."

Pour arriver à ce but, il faut que chaque garde puisse vivre son objectif chaque jour. Pour pleinement le vivre, il est nécessaire que des convocations soient faites, que des rencontres enrichissantes aient lieu et que des contacts humains soient multiples.

Enfin, l'abbé Paul a invité la jeunesse et les hommes mûrs à se joindre à la garde afin d'assurer à la paroisse un plein développement. "Il faut vivre et progresser pour le service de la paroisse," de conclure le curé de Ste-Victoire.

Les membres de la salle d'accueil Domremy recevaient dans leurs murs le directeur du service des loisirs à la ville de Victoriaville, M. René Gauthier. Ce dernier brassa un tableau réaliste de la situation du hockey au pays et sur le plan local. Dans l'ordre, MM. Roger Larivière, maître de cérémonie, René Gauthier, conférencier, et Maurice Boucher qui a présenté le conférencier.

PLUS DE 75,000 JEUNES DANS LES LIGUES DU HOCKEY MINEUR AU QUEBEC

VICTORIAVILLE, (CT) — Le directeur du Service des loisirs de Victoriaville, M. René Gauthier, a expliqué devant les membres Domremy les distinctions à noter dans notre sport national, le hockey. "Plusieurs personnes ne savent pas que notre équipe nationale par exemple pratique un hockey différent de celui pratiqué par les équipes de la Ligue Nationale," a-t-il déclaré. M. Gauthier a donc brossé un tableau de la situation du hockey.

Au niveau international et plus particulièrement quand il est question de tournoi mondial, les difficultés rencontrées par notre pays découlent que les règlements en vigueur ne permettent pas à nos meilleurs athlètes de se produire au sein de l'équipe nationale. Les pays d'Europe ont développé depuis une quinzaine d'années une technique du hockey, tandis que nous, nous avons continué à pratiquer ce sport de façon instinctive.

"Chez nous on ne l'a pas et nos jeunes lancent avec frénésie. En Europe les vrais professionnels n'existent pas."

Amateurisme — Citant la formation de la Russie qui est formée en majorité de militaires payés pour être militaires mais dont la préoccu-

ation consiste justement à pratiquer le hockey, M. Gauthier a mis en doute la définition de l'amateurisme. Si dans les années '30 on a modifié les règlements du hockey mondial pour permettre aux équipes européennes de rivaliser avec le Canada, il en découle qu'actuellement on semble vouloir être plus souple et l'on permettra à l'équipe canadienne d'aligner neuf joueurs professionnels pris dans les ligues reconnues comme telles, exception faite de la Ligue Nationale. Ainsi, on aura une idée plus réaliste du calibre de jeu pratiqué chez nous.

Puis, faisant part à l'assistance de sa participation à l'organisation du prochain tournoi de hockey international qui doit avoir lieu au Forum de Montréal en mars prochain, M. Gauthier s'est dit confiant en l'avenir de notre sport national sur le plan international, car de plus en plus les professeurs d'éducation physique tentent d'inculquer aux jeunes une technique de base du hockey.

Sur le plan national, M. Gauthier a semblé déçu du parcours des sommes octroyées aux différentes provinces pour la survie du hockey amateur. Citant la province voisine de l'Ontario qui recevait des sommes plus substantielles que



La garde paroissiale Ste-Victoire célébrait samedi son 20e anniversaire de fondation. A cette occasion des fêtes d'un caractère spécial ont marqué l'événement. Dans l'ordre, MM. Roland Constant, commissaire diocésain, Jules Thibodeau, aumônier fondateur, Réal Allard, organisateur de ces fêtes, l'abbé C. H. Paul, aumônier actuel, et Marcel Pothier, président.

Rock Gardner défend le projet de loi 63 devant la population

VICTORIAVILLE, (CT) — Sur l'invitation du conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville Inc., la Jeune chambre, la JOC, le Parti Québécois et l'Association des étudiants du Collège de Victoriaville, le député Rock Gardner s'est rendu au Centre civique de Victoriaville pour assister à une séance d'information sur le bill 63.

Le député Gardner a défendu avec force et arguments le bien-fondé du bill 63 qui sera dans un avenir rapproché adopté à la Législature de Québec. Après avoir établi ce qu'était la première fois au Québec qu'un gouvernement légifèrait en la matière, le jeune député s'est indigné de la conduite de certains agents qui alimentent les contestations dans la province et il a sommé ces personnes de se faire élire comme député ou à tout autre poste pour pouvoir par la suite faire les contestations qu'ils jugent bon de faire.

"Ils veulent créer au Québec un climat d'anarchie", de dire le député d'Arthabaska.

Liberté — M. Gardner s'est longuement étendu sur le point de la loi qui touche la liberté de la langue d'enseignement. Il a déploré les nombreuses contestations qui s'élevaient de toutes parts dans la province. "Aujourd'hui on conteste sur tout, on conteste l'autorité des parents, on conteste l'autorité sous les angles", de poursuivre le député. Il a admis qu'il est possible d'avoir une saine contestation et que cette dernière peut se faire de façon normale. Puis rappelant qu'il y avait dans ce bill trois parties, le député a invité l'assistance à considérer tous ces parties car une loi est un

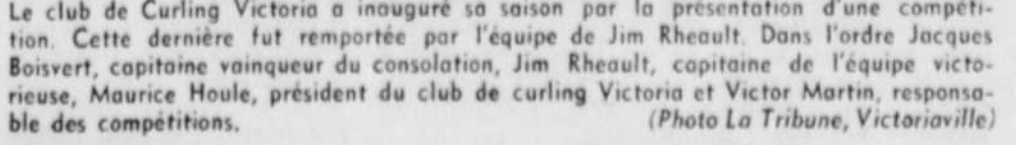
cadre et il est possible ensuite d'y ajouter les règlements nécessaires à cette loi.

"Une chose est remarquable, de poursuivre M. Gardner, c'est que sur l'ensemble des députés à Québec qui ont été appelés à se prononcer sur cette loi, seulement cinq ont enregistré leur dissidence et ont voté contre ce projet de loi. De ces députés, il y en avait de tous les partis. Le point le plus contesté est justement ce fait qui implique la liberté aux parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants."

Questions — Après cet exposé, des questions ont fusé de la part de l'assistance et le député a démontré un sang-froid remarquable dans les réponses qu'il a données. On a pu juger par les réactions de l'assistance si les réponses données répondaient aux questions posées. La plupart des questions posées étaient sur le sujet ou encore a-t-on demandé au député de se prononcer sur tel ou tel aspect du problème.

Plusieurs personnes se sont prévalus de leur droit de parole et le tout s'est déroulé dans un ordre quasi impeccable. Il serait trop long ici d'énumérer toutes les questions et de donner toutes les réponses qui ont été amenées.

Si parfois l'atmosphère était à l'orage, on peut dire que dans l'ensemble il y eut des mises au point qui s'imposaient et ce de part et d'autre. C'est-à-dire de la part de ceux qui appuyaient le bill 63 et ceux qui le rejetaient. Pour sa part, le député Gardner s'est dit certain que dans son comté, la population appuierait ce projet de loi et qu'il avait voté en sa faveur dans cet esprit.



Le club de Curling Victoria a inauguré sa saison par la présentation d'une compétition. Cette dernière fut remportée par l'équipe de Jim Rheault. Dans l'ordre Jacques Boisvert, capitaine vainqueur du consolation, Jim Rheault, capitaine de l'équipe victorieuse, Maurice Houle, président du club de curling Victoria et Victor Martin, responsable des compétitions.

La clairvoyance d'un pompier permet d'éteindre un incendie

PLESSISVILLE, (GAB) — Un épais nuage de fumée qui s'étendait sur l'avenue St-Laurent, à Plessisville, a attiré l'attention d'un pompier. Ce dernier s'est retourné chez lui, en compagnie de son épouse, après une soirée passée à l'extérieur. Intrigué par cette fumée, le pompier en question voulait en trouver la cause. Ses recherches le conduisirent à l'école St-Edouard. Il constata que la cheminée principale de la vaste construction "crachait noir et épais", état de chose qu'il jugea anormal et qu'il jugea.

Chauffée à blanc — Le pompier fit aussitôt appel à la brigade et au concierge de l'établissement. Peu après, les sapeurs étaient sur

les lieux avec le camion-pompe. A leur arrivée à la chambre des fournaisses, une chaleur intense les a arrêtés. On eut toutes les difficultés du monde à ouvrir la porte donnant accès au local tellement elle était chaude. Ils constatèrent alors que le brûleur qui consomme plusieurs gallons d'huile à l'heure fonctionnait à plein rendement depuis un an ou deux de temps, la chaudière était chauffée à blanc et des étincelles s'en échappaient déjà.

Tous les contacts furent immédiatement coupés car la chaudière manquait d'eau et pouvait sauter d'un moment à l'autre. Une déféction dans les contrôles semble avoir été la cause de tout.

Nouvelle saison inaugurée au club de curling Laurier

VICTORIAVILLE, (CT) — Le populaire club de curling Laurier, de Victoriaville, inaugurerait samedi sa saison, un bonspiel d'ouverture s'étant déroulé au cours de la semaine et c'est l'équipe de Jim Rheault qui l'a emporté. Elle a défait en ronde finale l'équipe de Raymond Morin. Jacques Boisvert, R. Blanchette et Lysé Turgeon formaient partie de l'équipe de Jim Rheault et celle de Ray Morin était composée de Huguette Sylvestre, Jean Cloutier et

Gervaise Morin. Dans le consolation, la palme est revenue à l'équipe de Jacques Boisvert composée de Jacques Pellerin, Maurice Liberté et Ginette Filion. Cette équipe a vaincu celle de Victor Martin, Paul Ramsay, Jean Pothier et G. de Courval. Immédiatement après que les résultats de ces rencontres furent connus, on procéda à la remise de cadeaux souvenirs aux gagnants et aussi à ceux qui s'étaient rendus en finale.